



**PÔLE
FERRÉ**

ALARME SOCIALE INFRA

Le 9 septembre 2022, l'UNSA Pôle Ferré a déposé une alarme sociale pour le motif suivant :

« **Absence totale de communication sur l'avenir du personnel de nuit à l'atelier de Nanterre** »

L'UNSA Pôle ferré **déplore les méthodes violentes** appliquées sur l'annonce de la fermeture du service nuit de Nanterre unité voie,

Une méthode un peu cavalière, **Aucune concertation en amont** avec les organisations syndicales et leurs représentants....., inconcevable, nous sommes inquiets du **peu de considération** apportée au dialogue social et à **l'humain** dans cette décision unilatérale, nous serons vigilant à ce que les protocoles soient appliqués et notamment **la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences et sur les conditions d'introductions des projets de changement)**.

Ce sont des règles très précises à suivre pour le devenir des agents.

L'UNSA Pôle ferré restera auprès des salariés tout au long de ce dossier et sera force de propositions lors des prochaines audiences.

Constat de désaccord au verso



11 rue Victor Hugo
93170 Bagnole



Contactez-nous

unsa.poleferre@gmail.com



MRF

06 20 39 09 17



INFRA

07 67 71 79 92



WhatsApp

07 56 83 82 97



Facebook

UNSA Groupe RATP Pôle Ferré



ALARME SOCIALE

CONSTAT DE DÉSACCORD

Fontenay-sous-Bois, le 13 septembre 2022

Le syndicat UNSA a déposé une alarme sociale en date du 09/09/2022 pour le motif suivant :
« Absence totale de communication sur l'avenir du personnel de nuit de l'atelier de Nanterre ».

Conformément à l'accord relatif à la qualité du dialogue social au sein de la RATP, une réunion s'est tenue le mardi 13 septembre 2022, à 08h30.

Etaient présents:

Pour la Direction du département RATP Infrastructures :

M Olivier SAÏZ

M Philippe BLONDEL

Pour l'UNSA:

M. Thierry BEAUNIER

M. Sébastien TISSIER

M. Laurent DUMYCZ

M. Sébastien VERNET

Position de l'UNSA :

UNSA pôle ferré déplore la violence de la méthode qui a été appliquée concernant la fermeture de l'unité voie à Nanterre de nuit.

La réorganisation des services doit passer par la concertation négociations avec les organisations syndicales et leurs représentants.

Les protocoles existants dans l'entreprise et garant de la méthodologie doivent s'appliquer et notamment celui de la GEPEC qui prévoit l'anticipation de telles décisions et la prise en compte des salariés.

Dans le cas qui nous occupe, rien ne nécessitait une telle violence.

L'UNSA pôle ferré met au cœur de son action et en premier lieu gestion de l'humain et déplore que la direction ait oublié cet élément fondamental du contrat qui la lie à ses salariés.

L'UNSA pôle ferré restera vigilant et proche des salariés tout au long de ce dossier et sera force de propositions lors des prochaines audiences. »

Position de la Direction :

La direction de l'unité tient à réaffirmer son attachement à communiquer au plus près des agents.

C'est la raison pour laquelle elle s'est présentée auprès de l'ensemble du personnel de Nanterre Nuit le 08 septembre 2022, pour l'informer du lancement du projet de fermeture de de l'attachement

Lors de cette rencontre avec les agents, il a été précisé que le processus de dialogue social requis va bien entendu être engagé, dans le respect absolu des prérogatives des organisations syndicales et de celles des instances représentatives du personnel.

La direction tient à préciser qu'elle apportera une attention toute particulière à ce que les agents de l'attachement continuent d'être informés au fur et à mesure de ce processus de dialogue social.

Pour cela elle s'est également engagée à intervenir régulièrement sur l'attachement.

Sur ces points, les parties présentes concluent à un constat de désaccord.

M Olivier SAÏZ

Directeur de l'unité VOIE

RATP/Infrastructures/DGOA/VOIE

M. Sébastien TISSIER

pour l'UNSA

